

Maîtrise en droit

Téléphone : 514 987-3903
 Site Web : www.juris.uqam.ca

Code	Titre	Grade	Crédits
Profil avec mémoire			
1617	Concentration droit du travail	Maître en droit, LL.M.	45
1618	Concentration droit international	Maître en droit, LL.M.	45
1627	Concentration droit et société	Maître en droit, LL.M.	45
Profil sans mémoire			
1619	Concentration droit international et politique internationale	Maître en droit, LL.M.	45

Trimestre(s) d'admission	Automne Hiver
Contingent	Programme non contingenté
Régime et durée des études	Temps complet : 2 ans Temps partiel : 4 ans
Campus	Campus de Montréal
Organisation des études	Cours offerts le soir

OBJECTIFS

Le programme de maîtrise a comme objectifs centraux l'approfondissement des connaissances dans les champs du droit international, du droit du travail ou de tout autre domaine du droit et de l'acquisition d'une capacité d'examiner le phénomène juridique à travers l'apport des autres disciplines des sciences humaines et sociales. En particulier, ce programme vise une meilleure compréhension des liens dynamiques qui unissent le droit à son environnement social, et ce, à travers le temps et l'espace.

Le programme vise à former des juristes aptes à travailler dans des équipes interdisciplinaires, habiles à féconder leur pratique de l'apport théorique et empirique des autres disciplines des sciences humaines et sociales, capables de contribuer au développement de la documentation juridique en droit interne et international et pouvant produire des analyses externes aux pratiques juridiques observées et étudiées. Le programme est aussi ouvert à des non-juristes. L'analyse privilégiée du concours de l'action des groupes sociaux à l'évolution du droit constitue un autre objectif socioéconomique du programme.

Le développement de l'approche scientifique de ces champs de droit s'effectuera par l'étude de leur évolution historique, leur mise en contexte interne et international, et par l'apprentissage des méthodes des sciences humaines et sociales et leur application au phénomène juridique. La perspective critique sera étayée par l'étude des relations entre les normes juridiques de ces champs et les conceptions philosophiques et politiques qui les fondent.

Les objectifs pédagogiques sont d'offrir un régime d'étude permettant une conciliation de la démarche personnelle de l'étudiant (formation et orientation professionnelles) avec les objectifs et le contenu du

programme, l'acquisition d'outils essentiels à une démarche scientifique et critique et leur application aux habiletés professionnelles du juriste et enfin une sensibilisation à la diffusion nécessaire des connaissances scientifiques et à leur vulgarisation.

Objectifs spécifiques pour la concentration en droit et société :
 La concentration Droit et société de la maîtrise en droit repose sur le postulat selon lequel, épistémologiquement, l'étude du droit ne peut se réduire à la seule analyse de ses sources formelles.

L'étude du droit doit donc reposer sur une rupture entre l'objet et la méthode ce qui implique une mobilisation régulière de méthodes empruntées à plusieurs domaines, dont les sciences humaines et sociales.

À la fin de ce programme, les étudiantes et étudiants devraient être en mesure, dans une perspective critique, de :

- 1) Mettre en relation le droit et la société;
- 2) Analyser des thématiques ancrées dans la société contemporaine;
- 3) Utiliser des approches interdisciplinaires à l'étude du droit;
- 4) Comparer et évaluer différentes approches théoriques reliées au courant droit et société;
- 5) Mobiliser une variété de méthodologies et de techniques de collecte de données.

Objectifs spécifiques pour la concentration en droit du travail :

- 1) Saisir la double fonction du droit du travail et de la protection sociale : assurer la sécurité (matérielle et corporelle) des travailleurs et des travailleuses et le fonctionnement de l'économie (un droit « adéquat au capitalisme »);
- 2) Saisir, notamment dans une perspective historique, critique et comparative, les fondements des régimes normatifs relevant du droit du

travail et de la protection sociale. Il s'agit notamment des régimes normatifs envisageant les normes minimales d'emploi, la syndicalisation, les régimes de protection du revenu (de retraite, d'assurance-emploi), la santé et sécurité au travail (prévention et indemnisation), l'aide de dernier recours et ainsi de suite.

3) Comprendre les conditions d'accès à ces régimes normatifs et leur mise en œuvre.

Objectifs spécifiques pour les concentrations en droit international :

- 1) Saisir le rôle que joue le droit dans les relations internationales et transnationales.
- 2) Saisir, notamment dans une perspective historique et critique, les fondements et structures politiques et sociales des différents régimes normatifs propres au droit international.
- 3) Comparer, évaluer et utiliser différentes approches théoriques en droit international en lien avec le déploiement stratégique et tactique des argumentaires juridiques dans différents domaines de spécialisation du droit international.
- 4) Utiliser des approches interdisciplinaires du droit international dans l'analyse de questions politiques, économiques, sociales et culturelles dans l'actualité des relations internationales.

CONDITIONS D'ADMISSION

Le candidat doit être titulaire d'un baccalauréat ou l'équivalent en droit obtenu avec une moyenne cumulative d'au moins 3,2 sur 4,3 ou l'équivalent. Tout dossier de candidature avec une moyenne inférieure à 3,2 mais supérieure à 2,8 sur 4,3 sera étudié par le sous-comité d'admission et d'évaluation du programme et pourrait, dans certains cas, faire l'objet d'une recommandation d'admission;

ou être titulaire d'un baccalauréat ou l'équivalent dans une autre discipline, obtenu avec une moyenne cumulative de 3,2 sur 4,3 ou l'équivalent; ou posséder les connaissances requises, une formation appropriée et une expérience jugée pertinente d'un minimum de 2 ans à plein temps.

De plus, tous les candidats doivent :

- présenter un dossier comprenant un curriculum vitae complet et un exposé de deux ou trois pages faisant état de leurs objectifs de formation et de leurs objectifs professionnels;
- posséder une connaissance suffisante du français oral et écrit et de l'anglais écrit. Ces connaissances doivent être acquises avant l'admission définitive au programme et leur acquisition peut être vérifiée au moyen de tests appropriés. Le candidat dont les connaissances seront jugées insuffisantes se verra imposer un ou des cours d'appoint (maximum 6 crédits) ou des cours de propédeutique (9 à 30 crédits).

Capacité d'accueil

Le programme n'est pas contingenté.

Trimestre d'admission (information complémentaire)

Admission aux trimestres d'automne et d'hiver.

Méthode et critères de sélection

1. La sélection des candidatures sera faite selon la pondération suivante :
 - évaluation du dossier académique ou de l'expérience pertinente : 50%
 - évaluation de l'exposé écrit : 50%

2. Le sous-comité d'admission et d'évaluation pourra procéder à l'entrevue d'un candidat à des fins d'explication ou de complément d'information.

Régime et durée des études

Temps complet : deux ans

Temps partiel : quatre ans

COURS À SUIVRE

(Sauf indication contraire, les cours comportent 3 crédits. Certains cours ont des préalables. Consultez la description des cours pour les connaître.)

Activités obligatoires de scolarité

Pour la concentration en droit et société (1627, sans mémoire) :

JUR7301 Méthodologie de la recherche interdisciplinaire (4 cr.)

Pour toutes les concentrations :

Un cours parmi les suivants (4 crédits) :

JUR7301 Méthodologie de la recherche interdisciplinaire (4 cr.)

JUR7121 Méthodologie avancée de la recherche juridique (4 cr.)

Profil avec mémoire

Concentration en droit du travail (1617, avec mémoire) :

L'activité obligatoire suivante (4 crédits) :

JUR7210 Fondements des législations du travail et de la protection sociale (4 cr.)

Activités optionnelles de la concentration :

Trois cours parmi les suivants (12 crédits) :

JUR7230 Enjeux de la liberté syndicale (4 cr.)

JUR7240 Régimes de protection du revenu et solidarités sociales (4 cr.)

JUR7250 Stratégies de mobilisation du droit du travail et de la protection sociale (4 cr.)

JUR7260 Droit du travail et mondialisation (4 cr.)

JUR7265 Approches critiques de la santé et de la sécurité au travail (4 cr.)

JUR729X Actualités en droit du travail et de la protection sociale (4 cr.)

Avec l'approbation de la direction de programme, tout autre cours des concentrations en droit et société, avec mémoire, en droit international, avec mémoire (3820), en droit international et politique internationale, sans mémoire (3619), et tout autre cours de cycle supérieur en lien avec le projet éducatif de l'étudiant.

Concentration droit international (1618, avec mémoire)

L'une des deux activités suivantes selon la formation antérieure de l'étudiant (4 crédits) :

JUR7611 Théories du droit international (4 cr.)

JUR7636 Éléments de droit international public (4 cr.)

Le cours JUR7636 est obligatoire pour les étudiants n'ayant suivi aucune formation universitaire de base en droit international public, tel qu'attesté par le dossier académique et déterminé par la direction du programme de cycles supérieurs en droit au Département des Sciences juridiques. Le cours JUR7611 est obligatoire pour les étudiants ayant une formation académique préalable en droit. (Le cours JUR7611 est optionnel pour les étudiants ayant suivi avec succès le cours JUR7636).

Activités optionnelles de la concentration :

Trois cours parmi les suivants (12 crédits) :

JUR7260 Droit du travail et mondialisation (4 cr.)

JUR7605 Proposition d'un projet d'activité de synthèse (1 cr.)

JUR7611 Théories du droit international (4 cr.)

JUR7621	Droits économiques et sociaux: aspects nationaux, transnationaux et internationaux (4 cr.)
JUR7631	Droit international, vulnérabilité et droits fondamentaux (4 cr.)
JUR7645	Droit international et développement (4 cr.)
JUR7646	Droit et économie politique internationale (4 cr.)
JUR7651	Droit pénal international (4 cr.)
JUR7655	Droit international humanitaire (4 cr.)
JUR7660	Modèles universels et régionaux d'organisation internationale (4 cr.)
JUR7671	Droit international de l'environnement (4 cr.)
JUR768X	Actualités du droit international (4 cr.)
JUR7690	Droit international du commerce et effets juridiques de la mondialisation (4 cr.)
JUR7699	Séminaire de droit appliqué en droit international des droits de la personne (4 cr.)
JUR7882	Droit international, modes de consommation et protection du consommateur (4 cr.)

Avec l'approbation de la direction de programme, tout autre cours des concentrations en droit et société, avec mémoire, en droit du travail, avec mémoire (3220), en droit international et politique internationale, sans mémoire (3619), et tout autre cours de cycle supérieur en lien avec le projet éducatif de l'étudiant.

Concentration en droit et société (1627, avec mémoire)

L'activité obligatoire suivante (4 crédits) :

JUR7815	Fondements des études en droit et société (4 cr.)
---------	---

L'étudiant doit suivre un total de trois activités (11 ou 12 crédits) parmi les cours de la série A et de la série B :

Série A : deux ou trois activités parmi les suivantes (8 à 12 crédits) :

JUR741X	Actualité des études en droit et société (4 cr.)
JUR7825	Droit et culture (4 cr.)
JUR7835	Droit et migration (4 cr.)
JUR7845	Intérêts individuels et collectifs (4 cr.)
JUR7855	Perspectives sociojuridiques sur le crime et la punition (4 cr.)
JUR7865	Droit et contrôle social (4 cr.)
JUR7875	Transformations de l'État (4 cr.)
JUR7897	Droits sociaux, conditions de vie et justice sociale (4 cr.)

Et toute activité des concentrations en droit international, avec mémoire (3820), en droit international et politique internationale, sans mémoire (3619), et en droit du travail, avec mémoire (3220).

Série B : zéro ou une activité parmi les suivantes (0 à 4 crédits) :

EDM8131	Communication, normativité, éthique et journalisme
ENV7410	Analyse sociopolitique des enjeux environnementaux
FCM7000	Études en communication : aspects épistémologiques, méthodologiques et critiques
FEM7000	Séminaire multidisciplinaire en études féministes: Approches, théories et méthodes de recherche en études féministes
PHI8290	Philosophie du droit
PHI9400	Épistémologie et sciences de l'environnement
POL8720	Politiques publiques et sociétés: consultation et concertation (4 cr.)
POL8701	Analyse des politiques et ressources publiques (4 cr.)
POL8730	Évaluation des politiques publiques (4 cr.)
PSY7103	Méthodes de recherche qualitative
PSY7104	Méthodes d'observation directe et indirecte
REL713X	Religion, éthique et culture
SEX8550	Citoyenneté et minorités sexuelles
SOC7705	Aspects sociaux de la gestion des risques majeurs
SOC8645	Méthodologies qualitatives avancées en sociologie

SOC8722	Sociologie de la marginalité, de la marginalisation et des régulations sociales
SOC8760	Sociologie du droit
SOC8810	Sociologie des problèmes sociaux
SOC8825	Inégalités et injustices sociales
SOC8840	Individus et sociétés
SOC8845	Approches et formes de la normativité sociale
SOC8865	Approches et pratiques de la démocratie
STS8010	Méthodes quantitatives
TRS8310	Politiques sociales, État et mouvements sociaux

Avec l'approbation de la direction de programme, tout autre cours de cycle supérieur en lien avec le projet éducatif de l'étudiant.

Activités de recherche (profil avec mémoire)

Profil avec mémoire (25 crédits) :

JUR7500	Mémoire (23 cr.)
JUR7501	Présentation du projet de mémoire (2 cr.)

Profil sans mémoire

Concentration en droit international et politique internationale (1619, sans mémoire)

Trois activités de quatre crédits choisies parmi les suivantes, dont 4 crédits siglés JUR et 8 crédits siglés POL (12 crédits) :

JUR7636	Éléments de droit international public (4 cr.)
JUR7611	Théories du droit international (4 cr.)
POL8300	Principes de politique internationale (4 cr.)
POL8310	Économie politique internationale (4 cr.)
POL8501	Les fondements de la coopération internationale (4 cr.)

Cinq activités choisies parmi les suivantes (19 ou 20 crédits, dont au moins 12 crédits siglés JUR) :

COM7525	Communication internationale et développement
JUR7260	Droit du travail et mondialisation (4 cr.)
JUR7611	Théories du droit international (4 cr.)
JUR7621	Droits économiques et sociaux: aspects nationaux, transnationaux et internationaux (4 cr.)
JUR7631	Droit international, vulnérabilité et droits fondamentaux (4 cr.)
JUR7645	Droit international et développement (4 cr.)
JUR7646	Droit et économie politique internationale (4 cr.)
JUR7651	Droit pénal international (4 cr.)
JUR7655	Droit international humanitaire (4 cr.)
JUR7660	Modèles universels et régionaux d'organisation internationale (4 cr.)
JUR7671	Droit international de l'environnement (4 cr.)
JUR768X	Actualités du droit international (4 cr.)
JUR7690	Droit international du commerce et effets juridiques de la mondialisation (4 cr.)
JUR7882	Droit international, modes de consommation et protection du consommateur (4 cr.)
JUR7699	Séminaire de droit appliqué en droit international des droits de la personne (4 cr.)
POL8290	Les régions du monde (4 cr.)
POL8300	Principes de politique internationale (4 cr.)
POL8311	Institutions économiques internationales (4 cr.)
POL8320	Écopolitique internationale (4 cr.)
POL8330	Politique de sécurité globale (4 cr.)
POL8331	Théories et enjeux stratégiques (4 cr.)
POL8401	Politique extérieure des États du monde post-soviétique (4 cr.)
POL8411	Politique extérieure des États-Unis (4 cr.)
POL8421	Relations extérieures du Canada et du Québec (4 cr.)
POL8501	Les fondements de la coopération internationale (4 cr.)
POL8510	Économie politique du développement (4 cr.)

POL8520 Les institutions mondiales et régionales de développement et de coopération (4 cr.)

SOC8765 Sociologie de l'international et de la mondialisation

Avec l'approbation de la direction de programme, tout autre cours des concentrations en droit et société, avec mémoire, en droit du travail, avec mémoire (3220), en droit international, avec mémoire (3820), et tout autre cours de cycle supérieur en lien avec le projet éducatif de l'étudiant.

Activités optionnelles offertes à tous les étudiants

JUR7106 Activité d'encadrement d'une recherche interdisciplinaire (1 cr.)

JUR7125 Activité de lectures dirigées (4 cr.)

JUR7135 Activité de revue de littérature (2 cr.)

JUR7605 Proposition d'un projet d'activité de synthèse (1 cr.)

JUR7700 Activité de stage (4 cr.)

JUR7885 Intervention sur le droit (4 cr.)

Activité de synthèse (profil sans mémoire) (8 crédits de séminaires obligatoires en plus de l'activité de synthèse de 5 ou 6 crédits)

JUR7215 Séminaire d'approfondissement des connaissances Partie I (4 cr.)

JUR7225 Séminaire d'approfondissement des connaissances Partie II (4 cr.)

JUR7401 Activité de synthèse et de présentation (5 cr.)

JUR7402 Activité de synthèse multidisciplinaire (6 cr.)

JUR7605 Proposition d'un projet d'activité de synthèse (1 cr.)

Remarque : Le candidat voudra bien prendre note que les activités au choix dans ce programme et énumérées ci-dessus ne peuvent être offertes à chacun des trimestres (automne, hiver ou été).

RÈGLEMENTS PÉDAGOGIQUES PARTICULIERS

Exigences linguistiques

Connaissance suffisante du français oral et écrit et de l'anglais écrit. Ces connaissances doivent être acquises avant l'admission définitive au programme et leur acquisition peut être vérifiée au moyen de tests appropriés.

CHAMPS DE RECHERCHE

- L'ensemble du droit dans une perspective «droit et société»
- Droit du travail
- Droit international
- Droit international et politique internationale

FRAIS

Aux fins d'inscription et de paiement des frais de scolarité, ce programme est rangé dans la classe B pour le profil avec mémoire et dans la classe A pour le profil sans mémoire.

DESCRIPTION DES COURS

COM7525 Communication internationale et développement

Les problématiques liées aux communications internationales et au développement: étude critique de l'utilisation des systèmes de communication dans le processus de développement, analyse de cas de transferts de technologie et transformation des modèles régionaux de développement. Identité nationale et communication interculturelle. Débat autour du nouvel ordre mondial de l'information.

EDM8131 Communication, normativité, éthique et journalisme

Ce cours vise à comprendre l'émergence et le développement de l'éthique journalistique à partir de l'examen de l'évolution du statut des normes dans la société contemporaine. Les fondements éthiques du journalisme sont ainsi examinés en lien avec les transformations de l'espace public et de la conception du politique qui s'y rattache. L'étude des débats sur la raison communicationnelle (Habermas, Apel, etc.) permet d'évaluer la progression de l'idée de norme (devoir-être ou pure factualité ?) et de replacer les enjeux centraux de l'éthique journalistique dans la dynamique d'une transformation ou d'une crise du politique (Gauchet, Castoriadis, Freitag, etc.). L'idéal d'objectivité, au cœur de l'imaginaire journalistique du dernier siècle, fait l'objet d'une attention particulière, dans la mesure où l'idée d'une neutralité axiomatique du journaliste, au nom de la professionnalisation de son travail (Lippmann), inaugure peut-être une dissociation de la normativité et du politique qui ferait de ce dernier une stricte affaire de gestion. Loin de contribuer à la détermination démocratique des normes du vivre-ensemble, le journalisme favoriserait dès lors l'adaptation individuelle à un monde devenu système (Luhmann).

ENV7410 Analyse sociopolitique des enjeux environnementaux

Ce cours vise un approfondissement de la compréhension de la dimension sociale des enjeux environnementaux dans une perspective résolutive. Évolution des politiques et des programmes économiques et environnementaux dans un contexte de mondialisation et revue des institutions nationales et internationales qui les supportent. Secteurs d'influence, nature des pouvoirs d'intervention. Appropriation des ressources et démocratie. La pensée néolibérale et ses implications sur la gestion de l'environnement. L'évolution du rapport secteur privé/public en regard de l'environnement. Analyse empirique des principales forces sociales et politiques présentes dans différents types de controverses environnementales. Stratégies de résolution de problèmes: consultation, concertation, médiation.

FCM7000 Études en communication : aspects épistémologiques, méthodologiques et critiques

Ce cours permet aux étudiants de se familiariser avec certains courants de l'épistémologie contemporaine qui ont exercé une influence sur le développement des études en communication. Plus précisément, il permet d'abord d'identifier et d'analyser les présupposés épistémologiques et idéologiques véhiculés par les discours en communication : néopositivisme, phénoménologie, herméneutiques, constructivisme, philosophie du langage, etc. En outre, il permet de discerner les liens entre ces présupposés (épistémologie et idéologie) et certaines orientations méthodologiques qui donnent lieu au choix de différentes stratégies de recherche. Enfin, ce cours complète l'élaboration de l'esprit critique par le biais de l'étude des arguments et des points de vue divergents pour en démontrer la logique et les situer par rapport aux débats principaux qui ont cours en communication.

FEM7000 Séminaire multidisciplinaire en études féministes: Approches, théories et méthodes de recherche en études féministes

Ce séminaire est un lieu d'analyse et de synthèse des apports théoriques et méthodologiques développés en études féministes. Il vise une compréhension en profondeur de débats théoriques fondamentaux dans ce domaine d'études multidisciplinaire. De même, il s'attache à l'examen critique des outils d'analyse de diverses disciplines du point de vue de la recherche féministe. Ce séminaire devrait permettre l'intégration et le questionnement des intérêts de recherche des personnes participantes selon une approche féministe adaptée à l'investigation des rapports sociaux de sexe ou des rapports de genre. De préférence, ce séminaire sera donné en team-teaching ou fera place à des contributions extérieures.

JUR7106 Activité d'encadrement d'une recherche interdisciplinaire

Cette activité est menée sur une base individuelle, c'est-à-dire sous la forme d'un «tutorat». L'étudiant dont le sujet de recherche repose sur

une approche méthodologique interdisciplinaire doit s'entendre avec un professeur pour définir un programme de lecture qui lui permette de faire le point sur la littérature pertinente à la méthodologie choisie. Le travail exigé de l'étudiant consiste à élaborer de manière consistante l'approche méthodologique retenue pour bien mener à terme la recherche sur son sujet.

JUR7121 Méthodologie avancée de la recherche juridique

Objectifs

Ce cours vise à approfondir les connaissances des étudiants des méthodes de recherche juridique, des divers systèmes juridiques et judiciaires ainsi que des instruments de recherche en droit. Il vise à permettre aux étudiants de perfectionner leurs méthodes de recherche de base et de parfaire la maîtrise des outils de recherche. Le cours vise aussi à permettre aux étudiants d'approfondir leur compréhension des enjeux épistémologiques de la méthodologie juridique et de la recherche en droit et de prendre connaissance de l'importance des approches transversales qui permettent de mieux comprendre le droit à la lumière de plusieurs disciplines. Le cours présente les principaux courants et écoles, les dimensions sociopolitiques de la recherche juridique. L'étude de l'instrumentation méthodologique porte sur la revue de littérature, la recherche documentaire en droit, l'approfondissement des techniques de qualification juridique, de formulation d'hypothèse, de cadre d'analyse, de problématique et d'analyse paradigmatique. À partir d'un sujet de recherche choisi par l'étudiant il développera des habiletés relatives à la planification, l'élaboration d'un plan de recherche, l'exécution d'une recherche, l'exposé oral des résultats de cette recherche, la préparation d'un rapport de recherche, etc. L'étudiant inscrit à ce cours est présumé avoir acquis des connaissances et des habiletés méthodologiques équivalentes à celles acquises au baccalauréat en droit, y compris en recherche informatique juridique.

Sommaire du contenu

Le contenu de ce cours est fonction du thème proposé et de la disponibilité des enseignants.

JUR7125 Activité de lectures dirigées

Cette activité est menée sur une base individuelle, c'est-à-dire sous la forme d'un «tutorat». L'étudiant déjà inscrit au programme de maîtrise en droit social et du travail doit s'entendre avec un professeur du département de sciences juridiques pour définir un programme élaboré de lecture lui permettant de faire le point sur la littérature pertinente à son sujet de mémoire. Le travail exigé de l'étudiant équivaut à celui que l'on demande dans un cours de maîtrise, soit neuf heures par semaine pendant une quinzaine de semaines.

JUR7135 Activité de revue de littérature

Objectifs

Acquérir les habiletés nécessaires à l'organisation des écrits scientifiques de pointe portant sur un thème particulier, à faire la synthèse des connaissances qui s'y trouvent et à en identifier les limites.

Sommaire du contenu

Cette activité portera premièrement sur les méthodes d'organisation des écrits scientifiques. Deuxièmement, l'étudiant, l'étudiante devra organiser les écrits scientifiques de pointe portant sur un thème particulier. Troisièmement, l'étudiant, l'étudiante rédigera une synthèse des connaissances tirées du corpus qu'il, elle aura préalablement organisé. Quatrièmement, l'étudiant, l'étudiante identifiera les lacunes dans les connaissances synthétisées dans le but de clarifier les nouvelles connaissances qui devraient être acquise grâce à de nouvelles recherches.

JUR7210 Fondements des législations du travail et de la protection sociale

Objectifs

Ce cours présente le corpus théorique et conceptuel du droit du travail et de la protection sociale et permet à l'étudiant-e d'approfondir les fondements de ces législations et de situer ce droit dans une perspective historique, économique et sociopolitique. Le cours invite l'étudiant-e à dépasser l'approche exégétique et étroite du droit positif afin d'en développer une analyse critique. À la fin du cours, l'étudiant-e sera en mesure d'articuler les rapports société-droit-État et de bien maîtriser les enjeux contemporains du travail et de la protection sociale.

Sommaire du contenu

Le contenu du cours comprendra: les différentes écoles de pensée qui ont façonné l'évolution du droit du travail et de la protection sociale; l'évolution et les révolutions politiques, culturelles et techniques qui ont marqué le développement de ce droit; les phénomènes sociaux, économiques et politiques qui font l'objet du droit du travail et de la protection sociale (les rapports de production et de travail, les mouvements syndicaux, le transfert des risques économiques et sociaux liés au travail, les rapports sociaux de sexe, etc.)

JUR7215 Séminaire d'approfondissement des connaissances Partie I

Objectifs: Produire une recherche encadrée sur un problème actuel en droit social et du travail; approfondir les méthodes de recherches juridiques acquises; expérimenter l'utilisation des méthodes de recherche des sciences humaines dans le champ du droit social; participer à l'avancement de l'étude scientifique du droit social; présenter et discuter de manière structurée les résultats de sa recherche et participer à la critique des recherches faites par les autres étudiants. Contenu: Le contenu et les thèmes abordés sont déterminés par le ou les professeurs et professeurs responsables de l'activité; cette activité comporte la recherche, la rédaction, la présentation et la discussion devant le groupe d'une recherche importante sur le thème du séminaire.

JUR7225 Séminaire d'approfondissement des connaissances Partie II

Objectifs: Produire une recherche encadrée sur un problème actuel en droit social et du travail; approfondir les méthodes de recherches juridiques acquises; expérimenter l'utilisation des méthodes de recherche des sciences humaines dans le champ du droit social; participer à l'avancement de l'étude scientifique du droit social; présenter et discuter de manière structurée les résultats de sa recherche et participer à la critique des recherches faites par les autres étudiants. Contenu: Le contenu et les thèmes abordés sont déterminés par le ou les professeurs et professeurs responsables de l'activité; cette activité comporte la recherche, la rédaction, la présentation et la discussion devant le groupe d'une recherche importante sur le thème du séminaire.

JUR7230 Enjeux de la liberté syndicale

Objectifs

À l'issue de ce cours, les étudiant-e-s sauront identifier les facteurs économiques, juridiques, sociaux et politiques qui influent sur les rapports collectifs de travail.

Sommaire du contenu

Ce cours vise à étudier la liberté d'association dans une perspective historique, téléologique, comparative et critique. Les enjeux contemporains des différents modèles de rapports collectifs seront approfondis tels que le renouvellement de l'économie générale du droit des rapports collectifs du travail, la multiplication des régimes particuliers ou encore l'exercice de la liberté d'association – droit de négociation collective et droit de grève – dans des situations remettant en cause la notion d'établissement d'employeur. Le cours sera alimenté par l'actualité sociale, politique et juridique.

JUR7240 Régimes de protection du revenu et solidarités sociales**Objectifs**

Ce cours vise à analyser l'évolution des concepts et des mécanismes de sécurité et de protection sociales, à développer une connaissance des mécanismes contemporains de remplacement de revenu liés au travail salarié, non salarié et non rémunéré, à explorer les liens entre ces mécanismes et les objectifs de justice, d'équité et d'accessibilité et à évaluer l'évolution des droits des bénéficiaires des régimes.

Sommaire du contenu

Le cours portera notamment sur les enjeux soulevés par : la collectivisation et l'individualisation des risques liés à la sécurité économique; les régimes de sécurité du revenu de base; l'assurance-chômage; l'assurance parentale; les régimes de retraite, tant privés que publics; les problèmes constitutionnels associés aux régimes de protection du revenu; les droits des bénéficiaires; le rôle des différents acteurs dans l'administration et le financement des régimes.

JUR7250 Stratégies de mobilisation du droit du travail et de la protection sociale**Objectifs**

À la fin de ce cours, les étudiant-e-s seront en mesure de saisir le cadre dans lequel se déploie la mise en œuvre du droit du travail et de la protection sociale. Les étudiant-e-s disposeront également d'une compréhension approfondie des caractéristiques de fonctionnement des instances chargées d'assurer cette mise en œuvre, ainsi que de leur interaction. Les étudiant-e-s sauront également cartographier les dynamiques sociales intervenant à l'occasion de la mise en œuvre du droit du travail et de la protection sociale. Les étudiant-e-s sauront également identifier quels facteurs sont susceptibles de favoriser ou d'inhiber le recours aux protections conférées par les instruments normatifs composant cet ensemble réglementaire.

Sommaire du contenu

Ce cours a pour objet l'étude du contexte de traitement des litiges individuels et collectifs entre salariés et employeurs ainsi que l'analyse des enjeux afférents à l'accès à des régimes de protection sociale mis en place, par exemple, par la Loi sur l'assurance-emploi ou la Loi sur les accidents du travail et les maladies professionnelles. Une attention particulière sera accordée aux stratégies et pratiques mises de l'avant par différents acteurs (travailleuses et travailleurs, syndicats, employeurs, État, association d'employeurs, organismes de défense des droits des salariés, etc) en cette matière.

JUR7260 Droit du travail et mondialisation**Objectifs**

Ce cours vise à étudier les enjeux contemporains du droit du travail dans une perspective internationale, régionale et comparée, à analyser les interactions entre les droits du travail international, régional et nationaux (y compris ceux du Québec et du Canada), et à explorer la construction d'une régulation du travail qui se veut transfrontalière, notamment par la négociation collective, l'établissement de normes régionales et l'adoption de normes volontaires par les entreprises transnationales.

Sommaire du contenu

Le cours examinera entre autres la normativité internationale et régionale liée aux droits au travail de l'Organisation internationale du travail, de l'Union européenne, et des systèmes régionaux des Amériques, ainsi que plusieurs modèles de législation étrangère de réglementation de conditions de travail et de rapports collectifs de travail. Ce cours permettra à l'étudiant-e d'enrichir sa réflexion sur les alternatives aux modes canadiens de détermination des conditions de travail et d'organisation des rapports collectifs de travail, d'explorer le droit comparé du travail, d'approfondir la place et la fonction des instruments et des organismes internationaux et régionaux du travail, et de développer un regard critique sur l'évolution du droit du travail dans

un contexte de mondialisation.

JUR7265 Approches critiques de la santé et de la sécurité au travail**Objectifs**

Le cours permettra aux étudiant-e-s de situer le régime québécois d'indemnisation et de prévention des lésions professionnelles parmi l'ensemble de la protection offerte par l'État social. Par une juxtaposition de celui-ci aux régimes d'indemnisation et de prévention du régime corporel dans d'autres domaines et en droit comparé et international, il favorise le développement d'une compréhension critique et approfondie du régime.

Sommaire du contenu

Lors de l'émergence de la société industrielle, l'adoption de la législation en matière d'indemnisation des accidenté-e-s du travail fut le premier pas dans l'édification de l'État social dans les pays industrialisés. Le cours s'intéresse aux enjeux de ce passage d'une conception individualiste de la responsabilité à la collectivisation des risques professionnels. Il retrace la construction sociale et juridique de l'accident du travail et de la maladie professionnelle en lien avec la répartition des risques dans les structures sociales (prévention) et à l'aide d'une perspective orientée sur les droits fondamentaux des travailleuses et travailleurs.

JUR729X Actualités en droit du travail et de la protection sociale**Objectifs**

Maîtriser les sources, les problématiques, les enjeux d'une thématique spécifique et actuelle en droit du travail et de la protection sociale, à définir à l'occasion et en fonction des ressources professorales disponibles.

Sommaire du contenu

Le contenu de ce cours est fonction du thème proposé et de la disponibilité des enseignant-e-s.

JUR7301 Méthodologie de la recherche interdisciplinaire**Objectifs**

Dans le cadre de ce cours, l'étudiant-e aura l'opportunité d'explorer la recherche interdisciplinaire et empirique en droit, notamment en discutant des principales perspectives théoriques et méthodologiques des sciences sociales et leur rapport avec le droit, en comparant les approches quantitatives et qualitatives de la recherche et en se familiarisant avec les différentes techniques de collecte et d'analyse de données. De plus, l'étudiant-e aura l'opportunité de discuter de questions transversales, notamment les critères d'évaluation de la recherche, les implications éthiques de la recherche, la position de la chercheuse ou du chercheur par rapport au savoir, à la société et aux participant-e-s. L'étudiant-e devra aussi élaborer un projet de recherche interdisciplinaire.

JUR7401 Activité de synthèse et de présentation

Contribuer à la diffusion des connaissances dans le domaine du droit social et du travail ou du droit international et politique internationale; assurer une reconnaissance externe à la valeur du travail ainsi diffusé; familiariser l'étudiante ou l'étudiant avec les exigences particulières du mode de diffusion choisi. Chaque étudiante ou étudiant inscrit au programme doit, après avoir complété au moins la moitié des crédits de son programme, assurer une diffusion externe à une recherche réalisée dans le cadre du programme. Cette diffusion comprend une présentation verbale ou audiovisuelle ainsi que la production d'un écrit sous forme d'essai. La diffusion peut se faire soit dans un cadre scientifique reconnu (symposium, colloque, revue avec comité de lecture, communication à un congrès, publication d'un livre...) soit dans le cadre d'une importante activité de vulgarisation juridique basée sur les recherches de l'étudiante ou l'étudiant (programme structuré de formation, série de brochures, émission de radio, T.V...) dans un cadre

préalablement approuvé par le directeur du programme.

JUR7402 Activité de synthèse multidisciplinaire

Contribuer à la diffusion des connaissances multidisciplinaires dans le domaine du droit international et des politiques internationales. Assurer une reconnaissance externe à la valeur du travail ainsi diffusé. Familiariser l'étudiante ou l'étudiant avec les exigences particulières du mode de diffusion choisi. Chaque étudiante ou étudiant inscrit au programme qui décide de donner une dimension multidisciplinaire à son cheminement doit, après avoir complété au moins la moitié des crédits de son programme, assurer une diffusion externe à une recherche réalisée dans le cadre du programme. Cette diffusion comprend une présentation verbale ou audiovisuelle ainsi que la production d'un écrit sous forme d'essai. La diffusion peut se faire soit dans un cadre scientifique reconnu (symposium, colloque, revue avec comité de lecture, communication à un congrès, publication d'un livre...) soit dans le cadre d'une importante activité de vulgarisation juridique basée sur les recherches de l'étudiante ou l'étudiant (programme structuré de formation, série de brochures, émission de radio, T.V...) dans un cadre préalablement approuvé par le directeur du programme.

Modalité d'enseignement
Séances d'exercices.

JUR741X Actualité des études en droit et société

Objectifs

Maîtrise les sources, les problématiques, les enjeux d'une thématique spécifique explorée sous l'approche «droit et société».

Sommaire du contenu

À définir à l'occasion et en fonction des ressources professorales disponibles. Les thèmes abordés couvriront divers enjeux sous l'angle «droit et société». Le contenu de ce cours peut varier selon l'actualité du mouvement «droit et société».

JUR7500 Mémoire

Le mémoire est un exposé écrit de travaux de recherche effectués dans le cadre du programme de maîtrise. Bien que résultant d'un travail d'initiation à la recherche, le mémoire doit apporter une certaine contribution à l'avancement des connaissances ou à la mise au point de nouvelles applications et il doit démontrer que le candidat possède des aptitudes pour la recherche. Le mémoire peut se présenter soit, sous forme de dissertation traditionnelle soit, sous forme d'articles. Le Comité de programme détermine si le mémoire par articles est une forme possible à l'intérieur de son programme et à quelles conditions, et ce, en conformité avec le Guide en matière de présentation d'un mémoire ou d'une thèse par articles. Ces modalités doivent être approuvées par la Sous-Commission. En général, le mémoire est le résultat du travail d'un seul étudiant. Dans certains cas, le doyen peut, sur recommandation du Sous-Comité d'admission et d'évaluation et du directeur de recherche, autoriser des étudiants à présenter un mémoire collectif. En accord avec le Sous-Comité d'admission et d'évaluation, il fixe alors les conditions à respecter dans l'élaboration et la rédaction des travaux et précise les modalités d'évaluation du mémoire. Cette autorisation doit être obtenue dès l'inscription du sujet de recherche.

JUR7501 Présentation du projet de mémoire

Objectifs: Cette activité comporte deux objectifs principaux soit d'amener l'étudiant à préciser, délimiter et cadrer son sujet de recherche et d'inviter deux professeurs intéressés par le sujet à faire bénéficier l'étudiant ainsi que son directeur ou sa directrice de leurs commentaires. Contenu: Cette activité comprend le dépôt d'un texte de présentation du sujet incluant notamment l'énoncé de la problématique, la description du cadre d'analyse et de la méthodologie proposée, une bibliographie et un calendrier de réalisation. Le texte déposé fait l'objet d'un exposé oral par l'étudiant et de commentaires par les professeurs invités. La présentation orale se déroule en public. Cette activité est

notée par le directeur du programme selon la formule succès/échec.

JUR7605 Proposition d'un projet d'activité de synthèse

Cette activité vise à permettre à l'étudiant de soumettre une proposition d'activité de synthèse portant sur l'étude d'une question de droit international à partir d'une approche disciplinaire autre que le droit ou la science politique et faisant suite à un cours suivi dans une autre discipline. Cette activité comprend le dépôt d'un texte de présentation du sujet incluant notamment l'énoncé de la problématique, la description du cadre d'analyse et de la méthodologie proposés ainsi qu'une bibliographie appropriée.

JUR7611 Théories du droit international

Objectifs

À la fin du cours, l'étudiant-e devra être en mesure d'avoir une connaissance des principales écoles théoriques ayant marqué le champ du droit international depuis le début du XXe siècle, et d'être en mesure d'associer les principaux, principales internationalistes à leurs orientations théoriques, mais également politiques. Une attention particulière sera portée sur les particularités épistémologiques et méthodologiques de chacune des écoles étudiées, ainsi que sur la façon dont chacune d'elles comprend les principaux éléments du droit international : ses sources, ses sujets, ses institutions, etc. L'étudiant-e sera également en mesure de faire une analyse critique des différentes écoles théoriques et de comprendre le contexte politique et social de leur émergence. Enfin, il, elle sera en mesure d'utiliser ces écoles théoriques dans ses propres travaux, et notamment afin de construire le cadre théorique de son mémoire de maîtrise.

Préalables académiques

Le cours JUR761X ou le cours JUR3501 Droit international public ou tout autre cours de base en droit international public jugé équivalent par la direction du programme de maîtrise en droit.

JUR7621 Droits économiques et sociaux: aspects nationaux, transnationaux et internationaux

Objectifs

Ce cours porte sur la reconnaissance juridique des droits économiques et sociaux de la personne (DÉS) en droit international, en tenant compte de l'interaction avec le droit interne. L'étudiant-e se penchera sur les approches juridiques actuelles, ainsi que sur les usages sociaux ou politiques auxquels ces approches peuvent donner ouverture. Au terme du cours, il, elle identifiera de manière critique les potentialités et les limites de ces diverses approches juridiques, les confrontera aux théories politiques et économiques qui contestent la pertinence et l'effectivité des normes juridiques dans ce domaine, et enfin, approfondira, dans une perspective critique, les tensions existant entre les DES et le droit du commerce.

Sommaire du contenu

Les aspects suivants sont abordés : le cadre conceptuel du droit des droits économiques et sociaux en droit international (réalisation progressive, contenu essentiel, disponibilité des ressources, principe de non-discrimination); les approches juridiques nationales concurrentes; les mécanismes de contrôle internationaux et régionaux (Charte sociale européenne et/ou instruments interaméricains); les facteurs affectant la mise en oeuvre des DÉS; le recours au droit des DÉS dans les revendications sociales.

JUR7631 Droit international, vulnérabilité et droits fondamentaux

Objectifs

Le cours vise à explorer les régimes juridiques internationaux de protection des individus et des groupes au travers de la problématique de la vulnérabilité. Un premier objectif du cours est l'acquisition des connaissances de base en matière de protection juridique internationale, aux plans régional et universel, de populations et groupes sociaux dont la protection est gouvernée par des régimes

spécifiques, comme les femmes, enfants, réfugiés, déplacés internes, personnes en situation de handicap, peuples et communautés autochtones et autres. Un second objectif est la problématisation de la notion de vulnérabilité et son utilisation dans l'argumentation doctrinale et jurisprudentielle. À la fin du cours, les participant-e-s auront développé une vision d'ensemble, à la fois des régimes spéciaux de protection articulés autour de notions implicites ou explicites de vulnérabilité, et de la place du concept de vulnérabilité dans les problématiques centrales du système juridique international de protection des droits, comme celles de l'indivisibilité, de l'universalisme ou de la justiciabilité des droits humains.

JUR7636 Éléments de droit international public

Objectifs

Ce cours vise à donner une vision d'ensemble du système juridique international contemporain, en couvrant d'une part les fondements structurels de l'argumentation juridique dans les relations internationales, et d'autre part une sélection de thèmes de fond gouvernés par les normes internationales. L'objectif général de ce cours est de permettre aux étudiant-e-s qui ne sont pas familiers, familiers avec le droit international d'acquérir les références, les outils théoriques, et les connaissances juridiques de base qui leur permettent de participer aux cours de droit international spécialisés et de faire de la recherche sur des questions de droit international. À la fin du cours, les étudiant-e-s auront par ailleurs perfectionné leur aptitude à la lecture critique de la jurisprudence et de la doctrine, et à la synthèse des problématiques de base du droit international au travers des différents domaines de réglementation. Le cours couvre donc les bases théoriques de l'argumentation juridique, comme la question des sources du droit international et les théories de la personnalité juridique, ainsi que les principes de la responsabilité internationale et le règlement des différends internationaux. Les exemples et approfondissements toucheront à des régimes juridiques spécifiques, comme le droit des droits humains, la réglementation du recours à la force, le droit international économique, le droit de la mer ou le droit de la guerre, en suivant au besoin les développements courants dans les relations juridiques internationales.

JUR7645 Droit international et développement

Objectifs

Les objectifs de ce cours sont de permettre à l'étudiant-e d'explorer la nature et la portée du concept de développement et d'approfondir les aspects et dimensions associés à celui-ci en faisant l'acquisition de la connaissance des mécanismes internationaux et régionaux qui encouragent ou inhibent le développement. Afin de favoriser une étude critique et interdisciplinaire des rapports entre le développement et le droit international, le concept de développement sera entendu comme un processus multidimensionnel de transformation et de changement structurel des sociétés renvoyant implicitement à l'évolution qualitative et quantitative des modes de vie, de pensée, de consommation et de production.

Sommaire du contenu

Partant d'une définition large du développement, plusieurs thèmes pourront ainsi être abordés et approfondis dans le cadre de ce séminaire : les paradigmes ou modèles contemporains de, l'histoire du développement à l'aune de ses grandes ruptures ou révolutions l'évolution du concept et des normes de développement, les rapports entre développement et droits de la personne; le dialogue Nord-Sud et les rapports de domination économique dans le contexte de mondialisation; les politiques et mécanismes adoptées et mises en œuvre par les organisations internationales; les regards alternatifs et critiques sur le développement; les contre-modèles, etc.

JUR7646 Droit et économie politique internationale

Objectifs

L'objectif de ce cours est pour l'étudiant-e d'approfondir la

compréhension théorique et pratique des enjeux propres à la réglementation de l'économie à partir d'une perspective et d'une définition critique de l'économie politique, entendue non seulement comme l'étude de la production économique entre les États, mais également entre les groupes sociaux aux intérêts contradictoires.

Sommaire du contenu

Parmi les enjeux théoriques, ce cours présentera les apports des juristes critiques qui questionnent la réglementation de l'économie internationale en termes de contradictions sociales. Parmi les enjeux pratiques, ce cours vise, depuis cette perspective à permettre aux étudiant-e-s de maîtriser les instruments juridiques internationaux et régionaux régissant les rapports économiques entre les États, la réglementation des banques et de la fiscalité internationale, mais également celle relative au commerce des armes, des activités commerciales informelles et criminelles comme la traite, la prostitution, l'exploitation des travailleurs et travailleuses migrant-e-s, ou le trafic de stupéfiants.

JUR7651 Droit pénal international

Le cours de droit pénal international propose une introduction aux règles de droit et aux principes qui régissent l'ensemble des problèmes pénaux et des enjeux de politique pénale que pose la répression des crimes troublant l'ordre public international ou les grandes valeurs de l'humanité. Le cours examine les mécanismes et les solutions juridiques de cette répression, au niveau international à travers l'analyse de la jurisprudence et des principaux instruments juridiques internationaux. Le cours de droit pénal international a pour objets le droit pénal international substantiel et le droit pénal international procédural. Le premier volet couvre la définition et la structure des crimes internationaux, particulièrement le crime de génocide et les crimes contre l'humanité; les principes généraux du droit pénal et de la responsabilité pénale individuelle, la réception des moyens de défense et, enfin, la nature et la fonction des sanctions pénales dans la répression des crimes internationaux. Le second volet du cours traite des règles de compétence des tribunaux nationaux et internationaux dans la répression des crimes internationaux, de la compétence universelle ainsi que des mécanismes généraux de la mise en œuvre de la répression internationale par l'extradition, la coopération et de l'entraide judiciaire. Enfin, une attention particulière est accordée aux caractéristiques et aux fondements du procès pénal international à travers l'examen des questions telle que la structure de l'acte d'accusation, le rôle et les droits des acteurs du procès ainsi que les principales règles et les principes fondamentaux de preuve et de procédure.

JUR7655 Droit international humanitaire

Objectifs

L'objectif de ce cours est d'appréhender, en particulier par une analyse de la pratique contemporaine, le phénomène des conflits armés dans le système international et les règles et institutions protégeant les victimes de telles situations. Le cours permettra à l'étudiant-e d'acquérir une maîtrise du droit international humanitaire par l'exploration des principales problématiques qui animent sa mise en œuvre et son évolution, comme par exemple: la place des conflits armés dans le droit international et la tension entre l'interdiction du recours à la force et le droit international humanitaire; la variété des régimes de protection (combattants, civils, blessés, malades et naufragés) et les rapports qui existent entre eux, ainsi que les rapports qu'ils entretiennent avec le droit international des droits de la personne; l'impact des conflits armés non internationaux et les nouvelles formes de conflits sur l'évolution du droit; la sanction des violations du droit international humanitaire et les rapports entre droit humanitaire et droit pénal international; ou la place des Nations Unies, l'intervention humanitaire et les opérations de rétablissement, de maintien ou de consolidation de la paix dans l'application du droit international humanitaire; ou encore l'action humanitaire, ses institutions, principes et dilemmes.

JUR7660 Modèles universels et régionaux d'organisation internationale

Objectifs

Les objectifs de ce cours sont d'explorer les mécanismes juridiques du système international tant au plan universel que régional, de comprendre la structure et le fonctionnement des principales institutions internationales et d'approfondir les défis de la régionalisation et de l'intégration continentale.

Sommaire du contenu

L'étude du droit des organisations internationales passera, par exemple, par l'examen de questions telles que : l'histoire et la définition des organisations internationales, leurs modes de création, leurs compétences, leur personnalité juridique, leurs structures, leur fonctionnement, leur membership ou composition, leur moyens matériels et juridiques d'action, leurs rôles dans la formation du droit international et dans règlement des différends internationaux, leur responsabilité internationale, etc. Parmi les principales organisations internationales à vocation universelle et régionale qui seront à l'étude, l'ONU et ses institutions spécialisées, de même que les grandes organisations internationales régionales (l'Union européenne, le Conseil de l'Europe, l'OÉA, la CEI, l'ASEAN, l'Union africaine, l'Organisation de la conférence islamique, etc.) occuperont une place centrale. De manière complémentaire, d'autres organisations spécialisées à vocation régionale (ALÉNA, MERCOSUR, UNASUR, OTAN, OCS, OPEP, OCDE, etc.) pourront aussi abordées dans le cadre du cours afin d'approfondir la matière et tenir compte de la complexité du phénomène d'institutionnalisation des rapports internationaux.

JUR7671 Droit international de l'environnement

Objectifs

Dans le cadre de ce cours, l'étudiant-e aura l'occasion d'identifier les sources, les concepts et les principes du droit international de l'environnement (prévention, précaution, développement durable, responsabilités communes mais différenciées, pollueur-payeur) et d'expliquer leur mise en oeuvre dans différents régimes internationaux de protection de l'environnement (par exemple : les changements climatiques, la protection de la biodiversité et de l'eau, la couche d'ozone). L'étudiant-e aura aussi l'opportunité de discuter du contexte international, social, économique et écologique de la négociation et de la mise en oeuvre des normes internationales de protection de l'environnement et d'effectuer une analyse critique des réponses juridiques aux problèmes posés par la dégradation de l'environnement à l'échelle planétaire.

JUR768X Actualités du droit international

Objectifs

Ce cours à contenu variable vise à couvrir plus attentivement des thèmes spécifiques de l'actualité scientifique et politique du droit international.

Sommaire du contenu

Il peut s'agir de sujets qui ne sont pas couverts dans l'offre de cours régulière, d'approfondissements de thèmes introduits dans d'autres cours, où de problématiques émergentes dans les relations juridiques internationales.

Conditions d'accès

Ce cours est ouvert à tout étudiant habileté à suivre un cours dans un programme de deuxième cycle en droit.

JUR7690 Droit international du commerce et effets juridiques de la mondialisation

Objectifs

Les objectifs de ce cours sont de présenter les principaux aspects théoriques et pratiques liés à la dimension internationale du commerce et des investissements, particulièrement dans le contexte de

l'intégration économique mondiale.

Sommaire du contenu

Les thèmes qui pourront être examinés pourront notamment inclure l'examen des raisons pour lesquelles les États et les entreprises transigent à l'échelle internationale; les principes de la concurrence internationale; les entreprises multinationales et la réglementation juridique de leurs activités; les effets juridiques nationaux des règles commerciales internationales; la portée extraterritoriale des lois commerciales nationales et les sanctions économiques; la structure et les spécificités des principaux accords commerciaux multilatéraux et régionaux; les règles et mécanismes facilitant le transfert global des marchandises et des services; et modes de règlements des différends utilisés par les États et les entreprises.

JUR7699 Séminaire de droit appliqué en droit international des droits de la personne

Ce cours vise à approfondir et à mettre en application les connaissances acquises dans les domaines du droit international et du droit international des droits de la personne. Il vise à développer chez les étudiants des habiletés d'analyse et d'intervention au bénéfice d'individus et d'organisations non gouvernementales dans leurs démarches de promotion et de protection des droits de la personne, entre autres auprès d'organismes internationaux. Le cours vise également à développer la compréhension des différents processus de défense des personnes concernées. Structuré sous forme clinique, ce cours propose à l'étudiant : - de travailler en équipe en collaboration avec des partenaires défenseurs des droits de la personne, à la préparation de dossiers; - à l'élaboration de stratégies d'intervention; - à la recherche juridique en droit international applicable au contexte factuel spécifique; - à la rédaction et présentation de rapports, de projets d'opinion juridique, de plaintes, de mémoires, et autres.

Conditions d'accès

Avoir déjà complété un cours en droit international public

JUR7700 Activité de stage

Cette activité a pour objectif de permettre à l'étudiant d'appliquer sur le terrain les connaissances d'analyse et de recherche qu'il a acquises. L'étudiant doit remettre un rapport de stage démontrant une réflexion sur l'expérience acquise.

JUR7815 Fondements des études en droit et société

Objectifs

Le cours vise : 1) À situer l'approche «droit et société» dans son contexte historique, géographique, pédagogique et scientifique. 2) À développer une perspective critique sur les enjeux méthodologiques et théoriques associés à l'approche «droit et société» et à son ouverture à l'interdisciplinarité. 3) À approfondir les connaissances relatives aux thèmes classiques de l'analyse « droit et société » et développer une perspective critique à leur égard.

Sommaire du contenu

Ce cours portera sur divers aspects du mouvement «droit et société». Il en examinera notamment l'histoire et les courants principaux, tant dans la tradition continentale qu'anglo-saxonne, la place qu'occupe le mouvement tant dans les facultés de droit traditionnelles qu'à l'extérieur de celles-ci, son ouverture à l'interdisciplinarité et les enjeux méthodologiques et théoriques qu'il soulève pour la recherche sur le phénomène juridique. Au-delà d'une étude du mouvement «droit et société» en lui-même, le cours approfondira certains thèmes au cœur des réflexions de ce mouvement. Pourront être examinés, entre autres : 1) les diverses conceptualisations du phénomène juridique tirées d'une variété de disciplines (par ex. : sociologie, anthropologie, histoire, économie, politique, criminologie, philosophie, psychologie); 2) la question de la nature des rapports entretenus entre le droit, les individus et la société selon diverses théories (par ex. : confucianistes,

judaïques, chrétiennes, musulmanes, libérales, marxistes, etc.); 3) les modalités, juridiques ou non, de contrôle et de structuration du social; 4) les dynamiques transformatrices à l'œuvre dans les rapports entre le droit et la société; 5) les rapports entre le droit, les conditions matérielles et la culture; 6) la diversité des expériences juridiques vécues par les individus au sein d'une même société.

JUR7825 Droit et culture

Objectifs

Ce cours permet à l'étudiant-e d'évaluer dans une perspective critique les enjeux juridiques soulevés par les problématiques culturelles, tout en approfondissant la composante culturelle de la régulation juridique. Il porte sur la façon dont le droit aborde la culture, ainsi que sur la façon dont il est modelé par elle. Son regard porte sur la régulation juridique de divers phénomènes culturels, une régulation qui peut emprunter, par exemple, les véhicules du droit pénal, du droit privé, du droit administratif, du droit social, du droit du travail ou des droits et libertés de la personne. Le cours fait appel à la sociologie et à l'anthropologie et mobilise diverses approches théoriques selon les besoins, par exemple les « cultural studies », le constructivisme ou encore les courants féministes.

Sommaire du contenu

Les aspects suivants pourraient être traités: la notion de culture dans les sciences sociales et son appréhension juridique; la notion de culture juridique; le droit des « industries culturelles » et le droit « de » la culture; les droits culturels fondamentaux de la personne (accès à la culture, liberté de création, droit à l'identité culturelle); les rapports entre l'art et le droit; la représentation du droit dans la culture. De manière thématique, peuvent être abordés, entre autres : la liberté de création culturelle et artistique; les politiques culturelles de l'État; le droit et la gestion de la diversité culturelle; la représentation du droit dans les artefacts culturels; le libre-échange et la diversité culturelle; la notion de patrimoine commun de l'humanité; etc.

JUR7835 Droit et migration

Objectifs

L'objectif de ce cours est de permettre d'identifier les fonctions et les finalités politiques et juridiques visées par différents outils normatifs régulant les migrations, de saisir le rôle assumé par différents acteurs institutionnels qui veillent à la gestion des migrations, ainsi que de d'évaluer l'incidence du statut migratoire sur l'accès, formel ou effectif, à différents droits civils, politiques, économiques sociaux ou culturels.

Sommaire du contenu

Ce cours explore les éléments historiques et socioéconomiques permettant d'expliquer la mise en place d'un régime légal encadrant tout à la fois les migrations et les droits des migrant.es. Sur cette base, le cours appréhende les conséquences concrètes de la mise en place de catégories distinctes de migrants (réfugiés, travailleurs et travailleuses temporaires, sans-statut, migration "économique", et autres).

JUR7845 Intérêts individuels et collectifs

Objectifs

Ce cours vise à outiller les étudiant-e-s pour examiner comment le droit, à travers les différentes catégories juridiques qui le composent, contribue à l'organisation, la représentation et la protection des intérêts individuels et collectifs dans la société. Ce cours vise notamment à mieux comprendre les relations et les tensions entre ces différents intérêts : intérêt individuel, intérêt collectif, intérêt commun, intérêt public ou intérêt général. Ce cours permettra aux étudiant-e-s de comprendre les conflits entre les différentes formes d'intérêts et leur possible hiérarchisation par le droit (par exemple : quand et pourquoi le droit reconnaît-il que l'intérêt collectif l'emporte sur l'intérêt individuel et inversement ?) Cette étude reposera sur des exemples tirés de divers domaines du droit, tels les droits autochtones, le droit de la

consommation ou encore le droit de l'environnement ou de la propriété ainsi que sur différents phénomènes permettant de mettre en exergue les tensions entre l'individuel et le collectif (interruption des activités académiques à la suite d'un vote d'une association étudiante ou manifestation sur la voie publique par exemple). Ce cours outillera les étudiant-e-s dans leur compréhension des instruments juridiques contribuant à l'organisation et la mobilisation des divers intérêts individuels ou collectifs. Les étudiant-e-s seront notamment amené-e-s à mettre en relation ces différentes notions d'intérêts; à comprendre les enjeux de pouvoir sous-jacents à ces intérêts à s'interroger sur l'effectivité de ces intérêts.

JUR7855 Perspectives sociojuridiques sur le crime et la punition

Objectifs

Ce cours a pour objectifs de développer une perspective critique sur les enjeux méthodologiques et théoriques associés au crime et à la punition et d'approfondir les connaissances sur différentes thématiques juridiques contemporaines liées au droit pénal. Il permettra l'étude du recours au droit pénal – dans sa définition la plus large et inclusive – comme réponse punitive à un problème ou un comportement perçu comme immoral ou indésirable. Les étudiant-e-s s'interrogeront sur la relation entre le crime, la punition, le droit et la société. À la fin de ce cours, les étudiant-e-s seront en mesure de comparer et d'évaluer plusieurs approches théoriques qui seront illustrées par des thématiques juridiques contemporaines liées au processus judiciaire, à la responsabilité pénale et à la détermination de la peine (par exemple : l'agression sexuelle, la criminalisation de la dissidence, la pénalisation de la marginalité, les crimes économiques, les crimes contre les mœurs, les crimes environnementaux, le pouvoir des policiers, la présomption d'innocence, la preuve en matière criminelle, les critères de détermination de la peine, etc.)

JUR7865 Droit et contrôle social

Objectifs

Ce cours a pour objectif de permettre aux étudiant-e-s de connaître et maîtriser les courants théoriques sur le contrôle social et sur l'usage du droit à des fins de contrôle social. Il vise aussi à s'assurer que les étudiant-e-s soient à même de développer une analyse critique du rôle du droit, de la justice et des juristes dans le contrôle social. Dans ce cours, l'étudiant-e aura l'opportunité de mettre en perspective les enjeux liés à l'usage du droit comme outil de contrôle social, tant à l'égard de la production de statuts déviants que d'outils de coercition. Dans un premier temps: les courants théoriques du contrôle social. Dans un deuxième temps: élaboration de normes de comportement et exclusion de groupes sociaux; sanction des écarts de comportement par le moyen d'outils juridiques; instrumentalisation du droit à des fins de contrôle. Dans un troisième temps: à la lumière de recherches contemporaines, évolution des modes juridiques de contrôle social.

JUR7875 Transformations de l'État

Objectifs

À la fin de ce cours, l'étudiant-e devrait être capable de tracer la généalogie du concept d'État, et celle de ses concepts rivaux. L'étudiant-e devrait pouvoir expliquer la structure du concept d'État. Il, elle devra aussi expliquer comment la structure du concept d'État et celles des institutions qui l'incarnent reflètent les attentes sociales déterminées par leur contexte matériel et idéologique contemporains. L'étudiant-e devra être capable d'analyser de manière critique les interactions entre les conceptions de l'État à diverses époques et la forme et le contenu du droit international public et du droit interne. L'étudiant-e devra notamment pouvoir illustrer de manière critique les transformations contemporaines de l'État à l'aide d'exemples tirés de l'actualité du droit international ou droit interne.

JUR7882 Droit international, modes de consommation et protection du consommateur

Objectifs

Ce cours propose une analyse des impacts de la globalisation et de la régionalisation des marchés sur les politiques et les législations nationales de protection du consommateur. L'objectif est d'identifier les enjeux que soulèvent les modes traditionnels de consommation à l'échelle internationale et les réponses qui s'imposent, ainsi que d'évaluer l'apport du droit international comme source de normes dans le champ de la protection du consommateur.

Sommaire du contenu

Parmi les sujets qui servent la poursuite de ces objectifs, le cours pourra notamment explorer l'application des règles à la libre circulation des produits aux mesures nationales de protection des consommateurs; les outils juridiques contribuant à la définition de modes de production et de consommation durables; la prévention, la gestion et la correction des risques liés à la circulation des produits dangereux; la formation et l'exécution des contrats transfrontières; les modes de règlement des litiges de consommation transfrontières; les modes de coordination et de coopération administrative et judiciaire dans le domaine de la surveillance du marché; ou la mobilisation et la représentation des intérêts des consommateurs aux niveaux régional et international.

JUR7885 Intervention sur le droit

Objectifs

Ce cours vise à permettre à l'étudiant-e d'approfondir sa compréhension des enjeux théoriques et de développer les aptitudes pratiques qu'implique l'intervention sur le droit. Dans le cadre de ce cours, l'étudiant-e aura l'occasion de se pencher sur les écrits théoriques portant sur le droit comme outil d'action social, dont notamment ceux en provenance de la sociologie juridique, pour ensuite développer ses habilités à identifier et à analyser les sources d'informations permettant de prescrire un changement de la norme (analyses statistiques, analyses empiriques qualitatives, analyses historiques, etc) ainsi que les modes d'intervention visant à influencer sur les politiques publiques (par ex. : comment rédiger un mémoire destiné à une commission parlementaire, comment planifier une cause type dans une perspective de l'usage militant du droit, etc.) Ce cours permettra aux étudiant-e-s à partir de cas passé, existants ou fictifs de développer les aptitudes stratégiques et techniques visant à intervenir sur les normes juridiques.

JUR7897 Droits sociaux, conditions de vie et justice sociale

Objectifs

Ce cours vise à permettre à l'étudiant-e d'approfondir les théories de la justice sociale, les politiques et les législations sociales ainsi que les droits et les recours des personnes affectées par ces politiques. Il s'agit d'acquérir les outils théoriques mais également pratiques pour penser la mise en œuvre et l'exercice des droits sociaux.

Sommaire du contenu

La matière traitée dans le cours s'appuiera sur différents thématiques, comme le concept de « justice sociale », l'évolution, la portée, les limites, les recours et les alternatives relativement aux politiques sociales dans divers secteurs comme le droit à la santé, le droit au logement, le droit des jeunes, le droit de l'environnement, le droit aux services juridiques et l'accès à la justice.

PHI8290 Philosophie du droit

Étude des principaux courants de réflexion en philosophie du droit contemporaine, en référence, le cas échéant, à leurs fondements historiques. Étude de thèmes comme la normativité juridique, le positivisme juridique, l'herméneutique juridique, la finalité du droit, les relations entre le droit, la loi et la constitution, le pluralisme juridique, le droit et la démocratie, les droits de l'homme et du citoyen.

PHI9400 Épistémologie et sciences de l'environnement

Étude des principaux problèmes et des théories contemporaines en

épistémologie générale. Recherche sur les relations de la science avec son historicité, avec les conditions sociales de son existence et avec des positions éthiques. Analyse comparative de la méthodologie et des fondements des sciences naturelles et des sciences humaines. Approfondissement des problèmes épistémologiques liés à la constitution d'une science interdisciplinaire et recherche sur les conditions d'une pratique scientifique de l'interdisciplinarité. Élaboration des problèmes épistémologiques spécifiques à une science de l'environnement et analyse des différents modèles théoriques propices à la construction et à la validation d'une telle science.

POL8290 Les régions du monde

Ce séminaire à contenu variable portera alternativement sur diverses régions du monde et explorera les dimensions politiques, sociales et culturelles des changements qu'elles connaissent du fait des transformations de la réalité internationale.

POL8300 Principes de politique internationale

Ce séminaire porte sur les transformations des réalités internationales survenues depuis la fin de la guerre froide, ainsi que sur les différentes formes de conceptualisation de ces transformations en théorie des relations internationales. Seront étudiés par exemple: la transnationalisation, la mondialisation, les découpages du système global sur les plan politique, socioéconomique, socioculturel et identitaire.

POL8310 Économie politique internationale

Ce séminaire a pour objectif d'approfondir, dans une perspective interdisciplinaire, l'étude des dynamiques nouvelles qui animent le monde et les relations économiques internationales contemporaines. Seront notamment abordés les thèmes suivants: la globalisation des entreprises et la mondialisation des marchés; l'intégration économique mondiale et la reconfiguration des relations internationales qui en résulte; les grands ensembles régionaux et leur avenir au sein de l'économie mondiale; la réglementation et la régulation de l'économie mondiale; les incidences de ces évolutions sur les politiques publiques et les stratégies des acteurs gouvernementaux et non gouvernementaux.

POL8311 Institutions économiques internationales

Le séminaire porte sur les principaux problèmes et enjeux politiques posés par la régulation de l'économie internationale et la coordination des politiques nationales, sur le rôle joué par les grandes institutions économiques internationales et les diverses agences, instances et organisations et sur les implications politiques des grands accords économiques internationaux, des blocs économiques régionaux, des ententes commerciales et financières.

POL8320 Écopolitique internationale

Facteurs politiques qui influencent la coopération internationale en matière d'environnement, la fusion des objectifs de développement et de protection de l'environnement, et l'élaboration et la mise en œuvre des politiques internationales et nationales de protection de l'environnement. Sécurité environnementale et relations internationales. Approches théoriques de la coopération environnementale. Études de cas.

POL8330 Politique de sécurité globale

Étude du contexte politique international, des institutions et des instruments dont s'est dotée la communauté internationale pour permettre l'harmonisation des activités diplomatiques, militaires, d'assistance humanitaire et d'interventions civiles qui visent la résolution des conflits, le maintien et la consolidation de la paix dans le cas de conflits entre les États et à l'intérieur des États.

POL8331 Théories et enjeux stratégiques

Ce séminaire permet aux étudiants d'approfondir les théories

contemporaines utilisées en études stratégiques et d'enrichir leurs connaissances sur la sécurité nationale, régionale et internationale. Ces théories traitent de perceptions de menaces, de la nature des conflits, de la transformation des alliances, de multilatéralisme et de sécurité collective. Les enjeux d'actualité et des études de cas permettent de mieux comprendre l'évolution des conflits depuis la fin de la Guerre froide, la reformulation des politiques de défense et de sécurité et l'intervention internationale dans les domaines du maintien et du rétablissement de la paix.

POL8401 Politique extérieure des États du monde post-soviétique

Ce séminaire vise à approfondir un ou plusieurs aspects ou problèmes de la politique extérieure des États issus de l'ancienne URSS ou des États de l'Europe de l'Est. Ce séminaire à contenu variable pourra porter à titre d'exemple, sur les relations entre la Russie et le monde occidental, les questions de désarmement, les rapports de la Russie avec l'Asie ou l'Europe de l'Est, les relations entre les États issus de l'URSS ou les problèmes de sécurité en Europe de l'Est.

POL8411 Politique extérieure des États-Unis

Ce séminaire a pour objectif d'analyser et d'évaluer les principaux modèles théoriques avancés pour expliquer la politique étrangère des États-Unis et de réfléchir sur sa problématique générale. Les problèmes liés à l'élaboration et à la mise en œuvre des politiques, aux questions de sécurité nationale, aux relations avec les alliés et au rôle des institutions et de la culture politique retiendront particulièrement l'attention.

POL8421 Relations extérieures du Canada et du Québec

Étude de problèmes choisis posés par les relations extérieures du Canada et du Québec. Le séminaire sera consacré à un ou plusieurs thèmes soit d'élaboration des politiques, soit fonctionnels tels que la participation du Canada et du Québec aux organisations spécialisées de l'Organisation des Nations Unies ou le Canada et les relations Nord-Sud, soit encore géographiques, tels que le triangle Ottawa-Québec-Paris, les relations du Canada et du Québec avec les États-Unis ou avec les pays du Tiers-Monde, etc.

POL8501 Les fondements de la coopération internationale

Ce séminaire vise à analyser dans une perspective historique et interdisciplinaire les fondements de la coopération internationale. Dans ce but, pourront être abordés les diverses situations et différents contextes donnant lieu à la formulation de politiques de coopération ainsi que les définitions multiples de celles-ci; l'évolution des politiques d'assistance publique de diverses puissances; l'impact politique, économique, social et culturel de différentes formes d'aide, etc. Selon la personne responsable du séminaire, une emphase spécifique pourrait être accordée à des thèmes précis tels que l'assistance publique au développement du Canada; la coopération Sud-Sud; l'aide alimentaire; le développement dans le contexte de la militarisation; le rôle des organisations non gouvernementales.

POL8510 Économie politique du développement

Étude comparée des principales politiques de développement pratiquées au cours des trois dernières décennies dans les grandes régions du Tiers Monde. Les formes nouvelles d'insertion dans l'économie mondiale. Impact des déséquilibres internes et externes sur les stratégies de développement. De la crise des modèles aux tentatives récentes de restructuration des économies en développement. Les stratégies alternatives du développement. Le séminaire analysera également diverses théories du développement et la place respective accordée par celles-ci entre autres, au rôle de l'État, au secteur privé et aux apports extérieurs. Seront abordées enfin certaines stratégies alternatives de développement.

POL8520 Les institutions mondiales et régionales de développement et de coopération

Lieu de mise en forme de stratégies globales, les institutions internationales de développement et de coopération sont des instruments de régulation particulièrement importants dont les interventions dans les pays dominés, systématiques et bien articulés pour certains, visent la production d'un certain ordre du monde. Le séminaire analysera particulièrement les points suivants: le cadre juridique et les compétences de ces organisations, leur interprétation de la situation des pays dominés, les stratégies proposées, les mesures mises en œuvre, les rapports entre celles-ci et la production/reproduction d'un ordre mondial.

POL8701 Analyse des politiques et ressources publiques

Étude de l'analyse des politiques publiques et de sa démarche dans le système de gestion. Processus de prise de décision dans le secteur public. Étude de la «faisabilité» de l'analyse des politiques. Analyse des ressources financières, humaines, matérielles et institutionnelles (lois, règlements, organismes) dont l'État moderne peut disposer pour la distribution des biens et services publics. Examen des avantages et des inconvénients des nouveaux modèles de gestion étatique.

POL8720 Politiques publiques et sociétés: consultation et concertation

Relations entre les autorités publiques, les citoyens et les groupes. Présentation des concepts de consultation et de concertation. La consultation comme moyen d'obtenir l'opinion et l'expertise des groupes d'intérêt. La concertation comme instrument de définition des politiques publiques. Impact de la consultation et de la concertation sur l'équité et l'efficacité du système politique.

POL8730 Évaluation des politiques publiques

Théorie et méthodes d'évaluation des politiques publiques, Le «modèle rationnel» de l'évaluation; les méthodes expérimentale et quasi-expérimentale; les analyses coûts-bénéfices comme outil de mesure des impacts; les modèles qualitatifs et pluralistes; les enquêtes naturalistes et ethnographiques; l'évaluation comme méthode de choix et comme outil de légitimation. Problèmes de l'évaluation dans les secteurs spécialisés de l'action gouvernementale, comme le secteur sociosanitaire, le secteur de l'éducation, ou le secteur des politiques de la main-d'œuvre.

PSY7103 Méthodes de recherche qualitative

Évolution des concepts de science, d'objectivité (des chercheurs et des instruments), de théorie, de rigueur. Recherche clinique et recherche psychosociale. Sujet concret, la réalité clinique et son objet. Recherche exploratoire et sa valeur scientifique. Types de recherche: théorique, clinique (monographie, étude de cas). Méthodologie proprement dite. Techniques de recherche: entrevues dirigées, semi-dirigées, libres; histoire de cas; autobiographies; histoires de vie; questionnaires et tests projectifs. Transcription, organisation et interprétation du matériel; le contenu manifeste et le contenu latent du discours. La question du sens. Analyse structurale et dynamique du discours. Rédaction du travail de recherche.

PSY7104 Méthodes d'observation directe et indirecte

Étude des principales techniques d'observation. Observation directe du comportement: construction et validation des grilles d'observation et des listes de pointage. Observation indirecte et instrumentale: utilisation d'appareils et d'instruments de mesure; les enquêtes et les questionnaires; les tests et les échelles d'évaluation, l'échelonnement psychophysique; l'analyse de contenu; les matrices sociométriques, l'analyse des séquences. Problèmes méthodologiques reliés à chacun de ces modes d'observation: validité; fidélité; calibration, expectatives et autres biais d'observation, effets de l'observateur sur l'observé, influences et détérioration instrumentales. Validation transculturelle.

REL713X Religion, éthique et culture

Ce séminaire aura pour objet d'étude les récits mythiques et la

puissance du rite, les métamorphoses du sacré et la pensée symbolique, à l'oeuvre dans la culture contemporaine dominée pour une large part par la science et la technologie. On y examinera les modèles du sacré présents dans l'éthique séculière: le culte de la personne humaine et la solidarité, le caractère sacré de la vie et la qualité de la vie, etc. Une attention particulière pourra être portée à la conjoncture socioculturelle du Québec.

SEX8550 Citoyenneté et minorités sexuelles

Conceptions de la citoyenneté sexuelle. Exploration critique des concepts d'orientation sexuelle, de minorités sexuelles, de diversité sexuelle et de normativité sexuelle. Émergence historique des identités, communautés et cultures des minorités sexuelles au Québec et dans les sociétés occidentales contemporaines. Analyse des processus sociaux de construction et de régulation des sexualités minoritaires et minorisées. Droits et libertés, droits humains, droits sexuels : application et violation à travers le monde. Mobilisation du concept de citoyenneté sexuelle par les mouvements sociaux et réponses de l'État (lois et politiques publiques). Enjeux actuels et formes contemporaines de la discrimination à l'égard des minorités sexuelles.

SOC7705 Aspects sociaux de la gestion des risques majeurs

L'objectif de ce cours est de familiariser les étudiants avec les théories sociologiques du risque afin de les aider à mieux saisir la complexité des enjeux entourant certaines menaces contemporaines. À la fin de ce cours, les étudiants seront en mesure: d'expliquer la nature particulière des risques modernes et de montrer en quoi ils portent atteinte au statut de la science; d'analyser les phénomènes d'amplification sociale du risque; de comprendre pourquoi la participation des différents acteurs sociaux au processus de prise de décision entourant la gestion du risque devient un enjeu central tant sur le plan social que démocratique; de cerner la pluralité des rapports au risque et d'analyser les stratégies qu'élaborent les différents groupes sociaux pour y faire face.

SOC8645 Méthodologies qualitatives avancées en sociologie

Étude de différentes méthodes d'analyse qualitative en sociologie. Compréhension des principes théoriques et épistémologiques de l'approche qualitative. Acquisition, maîtrise technique et usage autonome de ces méthodes, ce cours reposera sur une forte composante pratique. L'accent sera mis sur une ou deux méthodes qui seront illustrées par des recherches empiriques.

SOC8722 Sociologie de la marginalité, de la marginalisation et des régulations sociales

Survol des théories sociologiques sur les notions de contrôle social et de marginalité. Analyse et discussion des différentes approches sociologiques consacrées à l'étude des idées, des comportements et des groupes considérés comme marginaux ou marginalisés, études des stratégies sociales historiquement mises en oeuvre pour réguler, gérer ou ramener à la norme les comportements ou les groupes.

SOC8760 Sociologie du droit

Approches sociologiques en lien avec l'étude du droit, de la loi et de la justice. Rapports entre droit, État et société. Analyses et interprétations sociologiques des institutions juridiques, des professionnels du droit et la pensée juridique. Les tendances actuelles en sociologie du droit: théories et questionnements.

SOC8765 Sociologie de l'international et de la mondialisation

Analyse des transformations de l'économie-monde et leurs incidences économiques, politiques, sociales et culturelles. La mondialisation et la reconfiguration des institutions, des pouvoirs et des pratiques nationales et transnationales. Idéologies, thèses et critiques de la mondialisation et la globalisation. Effritement et réaffirmation de la souveraineté. Mouvements hégémoniques et contre-hégémoniques. Espaces transnationaux public et privé.

SOC8810 Sociologie des problèmes sociaux

Étude des diverses théories sociologiques qui ont conceptualisé, analysé et critiqué: la notion de problème social; les phénomènes concrets désignés par cette notion; les réponses sociales mises au point pour les régler. Analyse des dimensions historiques et contemporaines qui seront abordées en lien avec certaines thématiques plus spécifiques.

SOC8825 Inégalités et injustices sociales

Analyse des rapports sociaux d'inégalité sur plusieurs plans, à différents niveaux et dans plusieurs contextes (conditions sociales, économiques et culturelles diverses, chances individuelles, statuts juridiques, barrières diverses à l'accès de ressources, etc.). Divers aspects seront traités: dimensions historiques et contemporaines du déséquilibre dans l'attribution de ressources, positions sociales. Logique des trajectoires sociales, etc.

SOC8840 Individus et sociétés

Étude des différentes conceptions de l'individu (sujet, acteur, agent) présentes dans les différentes traditions sociologiques. Plusieurs thèmes pourront être abordés: modes de production et de socialisation de l'individu, individu et action sociale, rapports entre structure et individu, individualisme contemporain, conceptions disciplinaires (philosophie, économie et psychologie).

SOC8845 Approches et formes de la normativité sociale

Examen des diverses approches et conceptions sociologiques des normes et de la normativité (autres que la sociologie du droit). Topiques et pratiques contemporaines de la normativité individuelle et collective. L'acteur social comme sujet éthique (leurs motivations et justifications morales); éthicisation des rapports sociaux (solidarité, reconnaissance, justice, injustices, inégalités, etc.); les instances normatives (nouveaux pouvoirs ou pouvoirs sur soi).

SOC8865 Approches et pratiques de la démocratie

Approches sociologiques de la démocratie. Analyses des transformations des institutions et des pratiques démocratiques (représentative, participative, délibérative, radicale). Légitimité démocratique et contestation de la démocratie. Acteurs et dynamismes de la société civile. Arènes, forums et espace publics. Approches, pratiques et enjeux de la citoyenneté. Tensions entre égalité et liberté politique, droits individuels et collectifs.

STS8010 Méthodes quantitatives

Le cours vise l'apprentissage des différentes techniques de recherche quantitative. Son contenu porte sur les aspects suivants: les méthodes de cueillette de l'information (sondage, transposition de données administratives en données scientifiques, constitution de banques de données, etc.), les problèmes de gestion de terrain et l'analyse des données (techniques descriptives simples, technique d'analyse multivariée, scientométrie, etc.). Les questions éthiques et déontologiques associées à la recherche dans le domaine seront aussi présentées.

TRS8310 Politiques sociales, État et mouvements sociaux

Ce séminaire permet un positionnement relatif à la reconfiguration des rapports entre l'État, le marché, les acteurs de la société civile et la famille. Il favorise l'examen critique des nouveaux partages de responsabilités qui se dessinent, au Québec et ailleurs, à travers les nouvelles politiques sociales et s'intéresse à l'appréciation de leurs effets sur les populations. Il permet de mieux comprendre la place et l'impact des différents acteurs de la société civile au regard de cette reconfiguration. Le séminaire examine les politiques sociales post-providentialistes à travers divers phénomènes tels que la désinstitutionalisation et l'insertion, la spécialisation des services, l'individualisation et la privatisation. Dans ce contexte, sont étudiées les conditions d'émergence, potentialités, et limites des mouvements

sociaux et de différentes formes d'action collective relativement aux enjeux entourant les rapports entre l'État, le marché et la société civile. Le séminaire s'intéresse en outre aux différentes formes d'action et de mobilisations collectives, de même qu'à l'interface ainsi créée entre le sujet individuel et l'acteur collectif.

N.B. : Le masculin désigne à la fois les hommes et les femmes sans aucune discrimination et dans le seul but d'alléger le texte.
Cet imprimé est publié par le Registrariat. Basé sur les renseignements disponibles le 05/11/15, son contenu est sujet à changement sans préavis.
Version Automne 2016